

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 24  
Date de la convocation : 11 février 2014

N° 14.02.17.03

L'an deux mille quatorze et le dix sept du mois de février, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Mme le Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mmes ALQADI NASSAR, RAMON BOTONNET, CARRETIER, M. CARILLO, Mme FONS VINCENT, M. TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

**ABSENTS** : M. PAUL, Mlle VAN ELST, MM SAUVAN, LE NGUYEN, Mme MANNY

**HERAULT ENERGIE – DEMANDE DE SUBVENTION**

**Rapporteur : M. Bouisseren**

Lors du Conseil municipal du 09 décembre 2013, la commune a sollicité auprès de HERAULT ENERGIE une subvention pour la reconstruction du parc d'éclairage public dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé pour une période de 18 ans.

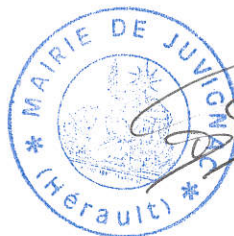
Il convient également de solliciter l'aide du syndicat mixte pour :

- Le remplacement des 37 armoires de commande équipées d'automate de télégestion et d'horloge astronomique pour 221 576.10 €HT soit 12 309.77 € H.T. par an.
- L'équipement de ballast électronique permettant une régulation de l'éclairage public réglée d'usine (75%-50%) pour un montant de 321 322 €HT soit 17 851.22 € H.T. par an.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture le 27.02.14  
et publication le 28.02.2014



Le Maire,

